

APPEL A CANDIDATURES

La Haute École Louvain en Hainaut recrute
pour le Service des Ressources Humaines et plus spécifiquement sa Cellule d'Accompagnement
Pédagogique,

Un·e conseiller·ère pédagogique (H/F/X) mi-temps

Suite à une mobilité interne

Appel **interne et externe** à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes.

1. Descriptif de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne.

2. Description de la fonction

Le·la conseiller·ère pédagogique sera rattaché·e à la Cellule d'Accompagnement Pédagogique (CAP), elle-même intégrée au Service des Ressources Humaines. Il·elle agira en cohérence avec l'axe 2 du plan stratégique de la HELHa, qui vise à renforcer la professionnalité des enseignant·es.

Sa mission principale consistera à contribuer activement au développement professionnel des membres du personnel enseignant tout au long de leur carrière. Ce poste implique un engagement significatif dans les actions portées par la CAP, en priorité :

- Le soutien à l'innovation pédagogique, avec une attention particulière portée à la **mise en œuvre de l'approche programme**. Celle-ci constitue un temps de travail conséquent, nécessitant un accompagnement soutenu des équipes dans la réflexion, la structuration et l'appropriation de cette démarche pédagogique.
- **Le développement et le renforcement de la qualité des pratiques pédagogiques au sein de la HELHa**, par la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation et d'accompagnement adaptés aux besoins des enseignants, soutenant l'innovation et le leadership pédagogique.

3. Objectifs et tâches de la fonction

Objectif 1 : Soutenir la mise en œuvre de l'approche programme au sein des équipes pédagogiques

- Accompagner les équipes dans la compréhension et l'appropriation de l'approche programme
- Proposer des outils et des méthodologies pour renforcer la cohérence des parcours de formation
- Offrir des outils afin de faciliter les temps de concertation et de co-construction pédagogique
- Contribuer à la rédaction d'un guide méthodologique décrivant la mise en œuvre d'une telle démarche
- Conseiller et orienter les directions en demande
- Animer des collectifs en construction de la démarche

Objectif 2 : Développer des actions de formation continue adaptées aux besoins du personnel enseignant, en collaboration avec l'équipe en place

- Concevoir et animer des formations ou journées pédagogiques (individuelles ou collectives)
- Collaborer avec des expert-es internes ou externes pour enrichir l'offre de formation
- Encourager une pratique de codéveloppement au sein de la HELHa et plus particulièrement au niveau du public des NMDP
- Identifier les besoins de formation des enseignants, prendre en compte les retours de formation dans un processus d'amélioration continue et être force de proposition dans le développement de contenu formatif
- Contribuer à la co-construction des formations pédagogiques proposées dans le catalogue Form&Vous, également adressées aux membres de la direction et des coordinations

Objectif 3 : Contribuer à l'innovation pédagogique et au développement du leadership pédagogique

- Identifier et valoriser les pratiques innovantes au sein de la HELHa
- Encourager les dynamiques collaboratives et les projets pédagogiques transversaux
- Soutenir les enseignant-es dans la prise d'initiative et la conduite de projets pédagogiques
- Participer à la réflexion stratégique sur la politique pédagogique de l'institution

Objectif 4 : Collaborer d'un point de vue institutionnel à la professionnalité des enseignants

- Favoriser le partage d'expérience entre pairs et coconstruire des outils d'accompagnement professionnel
- Conseiller les directions et les équipes dans leurs choix pédagogiques
- En collaboration avec les membres de la CAP, collaborer à la création de dispositifs d'accompagnement pédagogique adaptés aux demandes ou sur base de l'analyse des récurrences des demandes.

En complément, le·la conseiller·ère pédagogique pourra être amené·e à contribuer à d'autres missions de la CAP, en lien avec la politique pédagogique globale de la HELHa.

4. Connaissances et compétences liées à la fonction

Connaissances

- Connaissances avérées des fondements de l'approche programme ;
- Théories et pratiques de l'accompagnement professionnel de l'enseignant ;
- Méthodologie de la formation des adultes ;

- Connaissances en matière de conception pédagogique d'environnements de formation, notamment l'utilisation de la plateforme ConnectED ;
- Maîtrise de la suite Microsoft 365, communication interne efficace et outils de gestion.

Compétences

- Adhérer aux valeurs de la HELHa (Compétence, épanouissement, solidarité et bienveillance),
- Adhésion aux valeurs et à l'éthique du métier d'accompagnateur ;
- Avoir une approche orientée service ;
- Capacité de formation et de transmission de connaissances à destination d'un public d'adultes,
- Créativité et sens de l'initiative pour proposer des solutions innovantes et réalistes,
- Aisance communicationnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Capacité d'analyse (systémique) ;
- Préparer et animer des réunions ;
- Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes,
- Faire preuve d'adaptabilité,
- Faire preuve d'autonomie,
- Planifier le travail,
- S'auto-développer,
- Travailler en équipe,
- Veiller à la confidentialité,
- Vulgariser.

5. Contrat

- **Régime de travail** : mi-temps (19/38h)
- **Diplôme requis** : Master en Sciences de l'éducation ou alternativement, capacité à démontrer une expérience ou une expertise dans l'accompagnement pédagogique, la formation des enseignants, ou le développement de dispositifs d'apprentissage.
Disposer du CAPAES constitue un atout majeur.
- **Expérience** : Expérience dans la formation d'adultes (conception et animation de diverses modalités de formation, y compris en ligne) ;
- **Echelle barémique** : fonction administrative – attaché, barème 501
- **Lieu de travail** : campus de Mons, avec déplacements possibles selon les besoins de la fonction
- **Hiérarchie** : sous l'autorité de la Direction des Ressources Humaines
- **Date d'entrée en fonction** : 14 septembre 2026

Pour les membres du personnel interne, le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel.

6. Dépôts des candidatures

Toute candidature sera composée de/d' :

- Une lettre de motivation de maximum deux pages démontrant l'intérêt du/de la candidat-e pour ce poste, sa vision du rôle de conseiller-ère pédagogique ainsi que les raisons pour lesquelles il.elle juge être en mesure de remplir adéquatement cette fonction,

- Un curriculum vitae,
- Une copie du diplôme requis.

Elle sera adressée à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be avec pour objet du mail : **26-116 Conseiller Pédagogique**

Personne de contact en cas de question : Céline Plumet – plumatc@helha.be

Date limite d'introduction des candidatures : 14/08/26 inclus

7. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature ;
- Les candidats retenus seront invités à un test écrit le 19/08 après-midi ainsi qu'un entretien oral de sélection le 26/08 après-midi. Les deux épreuves s'organiseront à Mons.

8. Avantages travailleurs

- Un emploi dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;
- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;
- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;
- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...);
- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.